

Avis voté en plénière du 25 juin 2019

Valorisons les langues des Outre-mer pour une meilleure cohésion sociale

Déclaration du groupe de l’Outre-mer

« *La langue est un trésor déposé par la pratique de la parole dans les sujets appartenant à une même communauté.* » Ces mots ne sont pas les miens mais ceux de Ferdinand de Saussure, linguiste de son état.

Plusieurs siècles plus tard, dans cet hémicycle, ces mots résonnent toujours autant. Parce que la langue, que nous utilisons aujourd’hui pour faire passer un message, est finalement bien plus qu’un moyen de communication. La langue, c’est aussi et surtout, un symbole d’appartenance à un groupe de personnes, un outil pour construire son identité. La langue, c’est aussi le terreau où nos vies s’enracinent.

Parler le français, c’est entrer dans une immense communauté d’expériences et de regards, alors savoir s’exprimer en créole, en shimaoré, en corse, en wallisien ou en occitan, c’est appartenir à une communauté encore plus grande. Le plurilinguisme est une richesse, et un symbole d’épanouissement intellectuel et émotionnel.

Néanmoins, et bien que la réforme constitutionnelle de 2008 intègre à l’article 75- 1 que les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France, le constat de déclin de la place des langues régionales, dans l’Hexagone et dans les Outre-Mer, remet en question l’implication de l’État dans la valorisation de ces langues, qui pourtant font la richesse d’une France qui se veut plurielle.

Pendant longtemps et encore aujourd’hui, les parents ont préféré transmettre la langue française en priorité à leurs enfants, au détriment des langues régionales, qui doucement disparaissent. Le but était de leur assurer la réussite, comme si maîtriser à la fois le français et une langue régionale excluait une réussite scolaire et sociale. La valeur des langues régionales ultramarines, tout comme leur culture, a trop longtemps été dévalorisée et reléguée hors de l’espace public.

Si l’imposition du français dans l’espace public s’est aussi étendue aux sphères privées au détriment de toutes autres langues, c’est aussi, historiquement, le fruit du fait colonial. Il est temps de cesser cette opposition stérile entre français et langue régionale : leur partage dans l’espace de communication est une richesse.

Le groupe de l'Outre-Mer estime qu'il faudra poursuivre et intensifier la coconstruction de politiques publiques entre l'État et les collectivités ultramarines pour une valorisation active de ces langues et des cultures qu'elles portent. Les langues régionales doivent côtoyer le français dans les établissements scolaires, ce qui garantira aussi de meilleures conditions de scolarisation pour les élèves, qui verront par-là même leurs résultats s'améliorer.

De Nouméa à Grand-Case en passant par Mamoudzou, le monde bruisse de nos langues, qui doivent pouvoir résonner par la littérature, la poésie, le théâtre, le cinéma, l'éloquence et le sport. Elles ne demandent qu'on leur accorde un espace d'expression.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis